MUSICACTION

Rapport annuel 1997

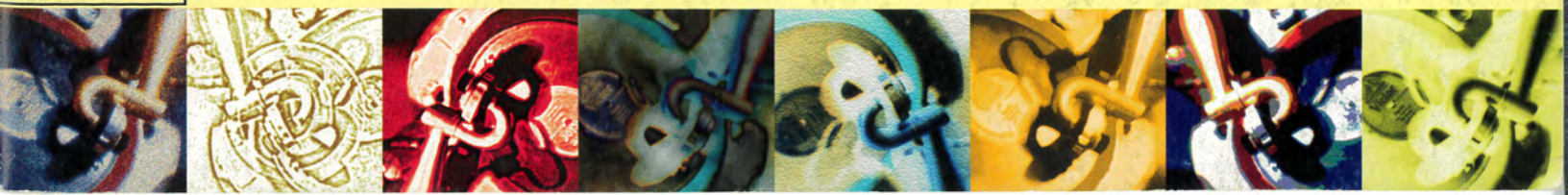

SOMMAIRE

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT 2

LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT 3

SES RESSOURCES 4

LES JURYS 5

L'ENREGISTREMENT SONORE 6

LE PRÊT PARTICIPATIF 6
Par approbation directe du conseil 6
• Maisons de disques de niveau III 6
• Maisons de disques de niveau II 7
• Demandeurs individuels ayant un accord de licence avec une maison de disques de niveau I, II ou III 7
• Demandeurs individuels ayant rentabilisé un précédent album 8
Par recommandation du jury 9
• Maisons de disques de niveau I 9
• Demandeurs individuels 9

LA BOURSE DÉMO 10

LA BOURSE AUX INTERPRÈTES 12

L'AIDE AUX AUTEURS ET AUX COMPOSITEURS 13

LE VIDÉOCLIP 14

LA TOURNÉE INTERNATIONALE 15

LA RADIO SOUSCRITE 16

LA COMMERCIALISATION À L'ÉTRANGER 17

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES 18

LA DISTRIBUTION D'ENREGISTREMENTS SONORES DE MUSIQUE SPÉCIALISÉE 18

LES CERTIFICATIONS, LES GALAS ET LES CONCOURS 19

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 22

L'ÉQUIPE 23

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 24

LES ÉTATS FINANCIERS 25

LES RÉSULTATS 25

LE BILAN 26

L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE 27

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES 28

LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 32

RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1997

La Fondation Musicaction
455, rue Saint-Antoine Ouest
bureau 209
Montréal, Québec
H2Z 1J1

Conception graphique :
G2 Communications

Aviseurs légaux :
Brodeur, Matteau, Poirier
Heenan, Blaikie

Vérificateur :
Denis Therrien, c.a.
Routhier, Scheffer,
Therrien, Tourigny,
comptables agréés

Conseil d'administration :
Shelley Stein-Sacks
(président)

Daniel Lafrance
(vice-président, industrie)

Paul-Émile Beaulne
(vice-président, radiodiffuseurs)

Claude Beaudoin
(trésorier)

Ian MacLean
(secrétaire)

Rosaire Archambault
Robert Pilon
Michel Gendron
Robert Léger
Jacques W. Lina
Geneviève Lapointe
Pierre Arcand
Pierre Tremblay
Gilles Valiquette
(administrateurs)

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'exercice 96-97 a marqué un tournant décisif dans l'histoire de Musicaction. En effet, au cours de cet exercice les programmes ont dû être fermés après seulement six mois d'opération faute de fonds disponibles et en regard d'engagements préalables trop importants. Cela a représenté un coup dur pour l'industrie car seulement trente-sept albums ont pu être financés alors que normalement ce nombre avoisine la soixantaine.

Un autre événement marquant de cet exercice a été la nomination de madame Lise Aubut à titre de directeur général. Issue du milieu de l'enregistrement sonore, du spectacle et de la création, madame Aubut a entrepris de mettre en place une dynamique complètement différente, d'insuffler des idées nouvelles et de travailler avec l'ensemble des intervenants.

Ainsi, les consultations se sont multipliées, tant au niveau des professionnels bien établis qu'au niveau de la relève. Le but de l'exercice étant de créer des programmes mieux adaptés, de renouveler l'esprit de la Fondation, de mettre en place une philosophie d'entreprise dans laquelle Musicaction deviendra la partenaire privilégiée de tous ceux qui travaillent à rendre le milieu de l'enregistrement sonore vivant et productif, du créateur au producteur, en passant par l'interprète, le tourneur, l'éditeur, le promoteur et le distributeur.

Dans cet esprit, et suite à l'annonce au mois de novembre par le ministre du Patrimoine canadien, madame Sheila Copps, de l'octroi de budgets supplémentaires destinés à la promotion et à la mise en marché, de nouveaux programmes ont été rédigés. Ils entreront en vigueur au début du prochain exercice.

C'est donc une transformation profonde qui s'est opérée à Musicaction, transformation empreinte de l'ouverture d'esprit et de la souplesse de la nouvelle direction qui souhaite accompagner l'ensemble du milieu de l'enregistrement sonore dans la réalisation de ses projets et de ses rêves.

Le président,

Shelley Stein-Sacks

LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT

MUSICACTION est une société privée à but non lucratif fondée en août 1985. Ses objectifs sont d'encourager et de stimuler le développement de la musique vocale francophone par les moyens suivants :

- soutenir la production et la mise en marché des enregistrements musicaux canadiens francophones;
- fournir aux diffuseurs et aux publics canadien et étrangers une source constante de musique francophone canadienne de qualité;
- stimuler la demande pour les disques, les oeuvres et les interprètes canadiens.

Ses catégories musicales

MUSICACTION apporte son aide à toutes les catégories musicales.

La langue et le territoire

Le champ d'intérêt principal de MUSICACTION est le développement de la musique vocale francophone. Elle y consacre environ 80 % de ses ressources, le reste étant dévolu aux autres catégories musicales. Les demandes pour la musique anglophone sont dirigées vers une organisation soeur établie à Toronto et appelée FACTOR (Foundation to Assist Canadian Talent On Records) dont la mission est à toutes fins utiles la même que celle de MUSICACTION.

FACTOR dispose de ses propres sources de financement privées analogues à celles de MUSICACTION et reçoit aussi une contribution du ministère du Patrimoine canadien.

Ces deux sociétés ont jugé à propos de juxtaposer leurs efforts afin de rendre leur aide disponible à tous les Canadiens, dans une langue ou dans l'autre, les bureaux et le personnel de l'une pouvant représenter l'autre au besoin.

SES RESSOURCES

MUSICACTION dispose de trois sources majeures de financement :

- Le ministère du Patrimoine canadien qui participe depuis septembre 1986 aux programmes de MUSICACTION dans le cadre de son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES). Sa contribution a maintenant atteint un total de 16 218 000 $ depuis l'entrée en vigueur du programme.

- Les entreprises privées de radiodiffusion qui depuis septembre 1985 utilisent volontairement ce moyen pour contribuer au développement du talent musical canadien, dans le cadre de la réglementation du CRTC. La liste de ces sociétés qui appuient MUSICACTION présentement apparaît plus bas. Le total de leurs contributions à ce jour a dépassé les 4 500 000 $ dont 375 585 $ pour l'exercice financier terminé au 31 mars 1997.

- Les producteurs et les maisons de disques qui par leurs remboursements contribuent d'une manière importante à l'accroissement des ressources de MUSICACTION. Le total de ces remboursements a maintenant atteint les 3 552 203 $, dont 345 142 $ pour l'année qui vient de se terminer.

MUSICACTION est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

CHUM LIMITED :
CHOM-FM, MONTRÉAL
CKGM-AM, MONTRÉAL

COGÉCO RADIO TÉLÉVISION INC. :
CFEI-FM, SAINT-HYACINTHE
CFGL-FM, LAVAL
CHLC-FM, BAIE-COMEAU
CJMF-FM, QUÉBEC

COMMUNICATIONS MONT-ROYAL INC. :
Q92.5, VERDUN
CIQC-AM, VERDUN

CWP PARTNERSHIP

DIFFUSION-POWER INC. :
CFEL-FM, MONTMAGNY
CFZZ-FM, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

LES COMMUNICATIONS MATANE INC. :
CHRM-AM
CHOE-FM

LES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DE LA CAPITALE INC. :
CHOI-FM, QUÉBEC

MÉTROMÉDIA CMR INC. :
CKOI-FM, VERDUN
CKVL-AM, VERDUN

RADIO DE LA BAIE :
CKLE-FM, BATHURST

RADIOMÉDIA :
CHRC-AM, QUÉBEC
CKAC-AM, MONTRÉAL

RADIOMUTUEL INC. :
CHIK-FM, QUÉBEC
CIGB-FM, MAURICIE
CIMO-FM, ESTRIE
CJAB-FM, SAGUENAY / LAC-SAINT-JEAN
CJMM-FM, ROUYN-NORANDA
CJMV-FM, ABITIBI
CKMF-FM, MONTRÉAL
CKTF-FM, OUTAOUAIS
CJRC-AM, GATINEAU
CKRS-AM, CHICOUTIMI

RADIO SEPT-ÎLES INC. :
CKCN 560

RADIO TÉMISCAMINGUE :
CKVM, VILLE-MARIE

STANDARD BROADCASTING CORPORATION LIMITED :
CJAD-AM, MONTRÉAL
CJFM-FM, MONTRÉAL

SONÈME :
CFLO-FM, MONT-LAURIER

TÉLÉMÉDIA COMMUNICATIONS INC. :
CFIX-FM, CHICOUTIMI
CHEY-FM, TROIS-RIVIÈRES
CIMF-FM, HULL
CITÉ-FM, MONTRÉAL
CITÉ-FM, SHERBROOKE
CITÉ-FM, QUÉBEC
CHLN-AM, TROIS-RIVIÈRES
CHLT-AM, SHERBROOKE

LES JURYS

Sauf pour les compagnies accréditées ou les producteurs reconnus et pour les artistes reconnus, les bourses et les prêts MUSICACTION sont soumis à l'évaluation de jurys, qui font au conseil d'administration une recommandation positive ou négative sur la qualité artistique des projets soumis. Chaque dossier rejeté lors d'une première séance est soumis à un second jury. Il n'est écarté définitivement qu'après deux refus successifs. Le conseil étudie ensuite les demandes acceptées, analyse les budgets qui les accompagnent et détermine le montant de l'aide qui sera offerte.

MUSICACTION possède un fichier de personnes-ressources appelées à siéger aux séances de jurys.

Ces personnes, dont on trouve la liste plus bas, ont fait connaître d'avance à MUSICACTION leur intérêt pour une ou plusieurs catégories musicales. Ils sont convoqués par groupe de quatre à six personnes. Leur participation est entièrement bénévole.

MUSICACTION a tenu à Montréal et à Régina 26 séances de jurys durant les douze derniers mois, réparties selon les catégories suivantes :

SÉANCES DE JURY PAR CATÉGORIE
Rock-pop : 18 / Jazz : 1 / Nouvel âge : 1 / Classique : 1 / Rock alternatif : 3 / Enfant : 1 / Musique du monde : 1 / Total : 26

Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances :

Eric Alain
Pierre Bazinet
Martine Bérubé
Stéphanie Bilodeau
Jean-Robert Bisaillon
Yves-François Blanchet
Nicolas Bouchard
Nicole Bouchard
Serge Brouillette
Nick Carbone
Alain Caron
Caroline Charest
Michel Corriveau
Sylvain Coutu
Denis Daoust
Yves Décary
Felipe del Pozo
Denis Desmarchais
Pierre Dragon
Patrice Duchesne
Gaston Dugas
Pierre Dumont
Alain Dupuis
Gaétan Essiambre
Jean-François Fabiano
Germain Gauthier
Toby Gendron
Rosanna Granieri
Claude Gravel
Jean-Pierre Isaac
Dany Jobidon
Andrée Joffroy
Alain Karon
Patrick Labine
Richard Lafrance
Sylvain Lafrenière
Caroline Lagueux
André Lambert
Serge Laporte
Yves Laramée
Michel Laverdière
Marc Lazarre
René Leblanc
Michel Lefrançois
Paul Lepage
Marc-André Letourneux
Richard Loiselle
Daniel Malenfant
Pierre Marchand
Luc Martel
René Moisan
Éric Nollin
Aldo Nova
Dominic Owen
François Paré
Gilles Petelle
Louis Pilon
Louis Poliquin
Daniel Poupart
Bernard Primeau
Jean-Guy Prince
Serge Provençal
Garry Quadros
Yves Savard
Chantal Simard
Nathalie St-Pierre
Roland Stinger
Guy Tourville
Marc-André Tremblay
Marie Trudeau
Gilles Valiquette
Jean-Pierre Zanella

L'ENREGISTREMENT SONORE

LE PRÊT PARTICIPATIF

PAR APPROBATION DIRECTE DU CONSEIL

L'approbation directe du conseil est accordée aux maisons de disques des niveaux II et III ainsi qu'aux demandeurs individuels ayant un accord de licence avec une maison de disques de ces mêmes niveaux. Elle est aussi accordée aux producteurs et aux demandeurs individuels qui ont réussi à rentabiliser un précédent album lors des cinq dernières années.

Maisons de disques de niveau III

Les maisons de disques de niveau III doivent avoir mis en marché, elles-mêmes ou par le biais d'un accord de licence, dans les deux dernières années, au moins trois albums canadiens (francophones ou anglophones) dont les ventes combinées ont atteint 50 000 exemplaires ou 80 000 exemplaires si l'un d'eux fait l'objet d'une licence. Pour les catégories musique classique, nouvel âge, jazz et musique instrumentale, elle devra avoir mis en marché un minimum de cinq albums sur une période de cinq ans dont les ventes combinées auront atteint 30 000 copies ou 50 000 copies si l'un d'eux fait l'objet d'une licence. L'aide maximale qui leur est accordée est de 50 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 30 000 $ pour les vidéoclips. Les projets combinés ne doivent cependant pas excéder 75 000 $. Ces maisons de disques peuvent présenter l'ensemble de leurs projets en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer une enveloppe annuelle d'un montant maximal de 150 000 $. Elles peuvent également réaliser simultanément ou dans une même année, trois productions bénéficiant d'un prêt participatif de MUSICACTION.

MUSICACTION a reçu 36 demandes et en a accepté 20 pour un montant total de 418 122 $.

	Rock-pop	Classique	Adulte contemporain	Instrumentale	Folklore	Jazz	Musique du monde	Rap	Total :
Demandes reçues	12	16	3	1	1	1	1	1	36
Demandes acceptées	10	3	3	1	1	0	1	1	20

■ QUÉBEC : 20 projets

BERNARD LAGACÉ / BOUM DING BAND / DANIELLE MARTINEAU & ROCKABAYOU / DOC & LES CHIRURGIENS / DOM ANDRÉ LABERGE / ÉLYSABETH DIAGA / FRANCE D'AMOUR / GARAGE (TOO MANY COOKS) / JUDI RICHARDS / KEVIN PARENT / LAURENCE JALBERT / LOUISE FORESTIER / MARIE-DENISE PELLETIER / NEW FLAVA / NOS TÉLÉROMANS EN MUSIQUE / QUATUOR ALCAN / ROBERT CHARLEBOIS / VILAIN PINGOUIN / YVES DESROSIERS / ZÉBULON

L'ENREGISTREMENT SONORE

LE PRÊT PARTICIPATIF (SUITE)

Maisons de disques de niveau II

Les maisons de disques de niveau II doivent avoir mis en marché, elles-mêmes ou par le biais d'un accord de licence, dans les deux dernières années, au moins trois albums canadiens (francophones ou anglophones) dont les ventes combinées ont atteint 30 000 exemplaires ou 50 000 exemplaires si l'un d'eux fait l'objet d'une licence. Pour les catégories musique classique, nouvel âge, jazz et musique instrumentale, elles devront avoir mis en marché un minimum de cinq albums sur une période de cinq ans dont les ventes combinées sont supérieures à 20 000 copies ou 30 000 si l'un d'eux est une licence. Elles peuvent également réaliser simultanément ou à l'intérieur d'une année, deux productions bénéficiant d'un prêt participatif de MUSICACTION.

MUSICACTION a reçu 2 demandes et en a accepté 2 pour un montant total de 47 330 $.

Adulte contemporain

Demandes reçues	2
Demandes acceptées	2

QUÉBEC : 2 projets

NATHALIE CARSEN / VICKY PARADIS

Demandeurs individuels ayant un accord de licence avec une maison de disques de niveau I, II ou III

Les demandeurs individuels sous licence avec une maison de disques de niveau I, II ou III peuvent obtenir un prêt participatif de :

- 25 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 10 000 $ pour le vidéoclip s'il s'agit d'un premier album; ces projets combinés ne doivent toutefois pas excéder 32 500 $.
- 50 000 $ pour l'enregistrement sonore et 30 000 $ pour les vidéoclips s'il s'agit d'enregistrements subséquents. Cependant, les projets combinés ne peuvent pas excéder 75 000 $.

MUSICACTION a reçu 1 demande et en a accepté 1 pour un montant total de 15 000 $.

Rock-pop

Demandes reçues	1
Demandes acceptées	1

QUÉBEC : 1 projet

GASTON MANDEVILLE

L'ENREGISTREMENT SONORE

LE PRÊT PARTICIPATIF (SUITE)

Demandeurs individuels ayant rentabilisé un précédent album

Les demandeurs individuels ayant rentabilisé un album au cours des cinq années précédant la demande ont droit à un prêt participatif de 50 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 30 000 $ pour les vidéoclips. Les projets combinés ne peuvent excéder 75 000 $.

MUSICACTION a reçu 8 demandes et en a accepté 4 pour un montant total de 120 000 $.

	Rock-pop	Rock alternatif	Adulte contemporain	Musique du monde	Folklore	Total :
Demandes reçues	3	2	1	1	1	8
Demandes acceptées	3	0	1	0	0	4

QUÉBEC : 4 projets

FRANCINE RAYMOND
LARA FABIAN
MICHEL RIVARD
PAUL PICHÉ

L'ENREGISTREMENT SONORE

LE PRÊT PARTICIPATIF (SUITE)

PAR RECOMMANDATION DU JURY

Le prêt participatif par recommandation du jury est destiné aux maisons de disques de niveau I et aux demandeurs individuels qui ne détiennent pas d'accord de licence avec une maison de disques de niveau II ou III.

Maison de disques de niveau 1

Les maisons de disques de niveau I doivent avoir mis en marché, elles-mêmes ou par le biais d'un accord de licence, dans les deux dernières années, au moins trois albums canadiens (francophones ou anglophones) dont les ventes combinées ont atteint 10 000 exemplaires ou 20 000 exemplaires si l'un deux fait l'objet d'une licence. L'aide maximale qui leur est accordée est de 25 000 $ pour l'enregistrement sonore et de 10 000 $ pour les vidéoclips. Les projets combinés ne doivent cependant pas excéder 32 500 $.

Demandeurs individuels

Les demandeurs individuels doivent détenir un contrat de distribution de disques pour que la demande puisse se qualifier. L'aide maximale qui leur est accordée est de 20 000 $ applicable uniquement à l'enregistrement sonore.

MUSICACTION a reçu 71 demandes et en a accepté 10 pour un montant total de 98 918 $.

	Rock-pop	Adulte contemporain	Jazz	Classique	Musique du monde	Nouvel âge	Country	Instrumentale	Rock alternatif	Autres	Total :
Demandes reçues	33	3	3	14	2	2	2	2	2	8	71
Demandes acceptées	6	0	0	4	0	0	0	0	0	0	10

QUÉBEC : 9 projets

COYOTE / FRÉDÉRIC FORTIN / GILLES CHOQUETTE / JULIE-ANNE DERÔME / LAYMEN TWAIST / LES VOIX HUMAINES / MARIN & BACHAND / MICHEL FOURNIER / MICHEL PAGLIARO

ONTARIO : 1 projet

MARCEL AYMAR

LA BOURSE DÉMO

Les bourses démo MUSICACTION sont destinées à la relève uniquement. L'artiste seul, qu'il soit individu ou groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il est fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable. Elles sont de 500 $, avec une limite de deux bourses par artiste.

Elles constituent un encouragement pour le demandeur et soulignent l'intérêt que présente son travail. L'aval de MUSICACTION à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos «surproduits».

Les démos soumis à MUSICACTION sont, de façon générale, suffisamment valables en raison des moyens techniques dont on peut disposer à domicile pour faire ressortir la qualité du texte, de la musique et de l'interprétation. Le demandeur est invité à utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire du matériel promotionnel, ou encore pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une bourse aux interprètes si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont pas porté fruits.

Ils sont soumis aux mêmes jurys que ceux des prêts participatifs par approbation du jury, sauf qu'ils doivent être acceptés dès la première fois.

L'ENREGISTREMENT SONORE

LA BOURSE DÉMO (SUITE)

MUSICACTION a reçu 235 demandes et en a accepté 50 pour un montant total de 25 000 $.

	Rock-pop	Adulte contemporain	Jazz	Classique	Instrumentale	Nouvel âge	Country	Enfants	Rock alternatif	Musique du monde	Folklore	Autres	Total :
Demandes reçues	114	54	7	2	7	6	8	1	25	5	1	5	235
Demandes acceptées	21	17	3	0	0	2	0	0	6	0	1	0	50

■ QUÉBEC : 35 projets

ANNIE BERTHIAUME
BRAK MOLOTOV
BURDOCK BITTERS
CHRISTIAN MORISSET
CHRISTINE TASSAN
CLAUDIE MARCEAU
DIABOLUS IN MUSICA
DOMINIC CLÉMENT
ERIC MCCOMBER
FRANCE ISABELLE
FRANÇOIS GALANT
FRANÇOIS PARÉ
GILLES BERNIER
GRÉGOIRE JEAY
ISABELLE LEHOUX
JACINTHE LAFOREST
JOCELYN BIGRAS
JOSÉE LEFEBVRE
KERMESS
LES MARMOTTES APLATIES (2)
LES MOUTONS NOIRS
LES PSYNOPORTUNS
LES TCHIGABOUX
LYNN JODOIN
MANON LÉVESQUE
MARIÈVE DIONNE
MARTIN LEVAC
MATHIEU BÉLANGER
NORMAND LAMY
RÉMY ARBY HOULD
SCÉLÉRATS!
SERGE VINCENT (RAYMOND)
SI ÇA VOUS JAZZ
STÉPHANE MALLETTE

■ ALBERTA : 2 projets

DANIEL COURNOYER
MARCEL NORBERT

■ MANITOBA : 2 projets

BRIGITTE SABOURIN
MADELINE CHAMMARTIN

■ ONTARIO : 3 projets

LATREILLE
LIORA KIGEL
SONIA PARISIEN

■ SASKATCHEWAN : 2 projets

CHRISTIE-ANNE BLONDEAU
JEFF STAFLUND

■ COLOMBIE-BRITANNIQUE : 2 projets

CATHERINE BOURGET
MORICO

■ NOUVEAU-BRUNSWICK : 3 projets

SOPHIE CHIASSON
TRANS-ACADIE
WENDY CYR

■ NOUVELLE-ÉCOSSE : 1 projet

DANIEL LEWIS

LA BOURSE AUX INTERPRÈTES

Elles sont d'un maximum de 2 000 $ pour un seul titre. Elles sont accordées par recommandation du jury à un demandeur, pour la production d'une bande maîtresse destinée à l'obtention de passages radio ou à titre de carte de visite à présenter à un producteur pour l'obtention d'un contrat d'enregistrement sonore ou pour développer la carrière ou assurer la promotion d'un artiste.

Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et MUSICACTION n'exigera de lui que le dossier des factures de production.

L'aide obtenue ne peut dépasser 50 % du coût de réalisation de cette bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans cette réalisation autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide.

MUSICACTION a reçu 55 demandes et en a accepté 6 pour un montant total de 9 000 $.

	Rock-pop	Adulte contemporain	Folklore	Rock alternatif	Musique du monde	Total :
Demandes reçues	31	18	1	3	2	55
Demandes acceptées	3	2	1	0	0	6

- **QUÉBEC : 5 projets**
  ALAIN SIMARD / CORBACH / JEAN VIAU / MARIO BRASSARD / YANNICK ST-ARNAUD
- **NOUVEAU-BRUNSWICK : 1 projet**
  QUIGLEY ENSEMBLE

L'AIDE AUX AUTEURS ET AUX COMPOSITEURS

Ce programme d'aide a pour but de stimuler la création de nouvelles chansons originales francophones. Pour être admissible, il suffit qu'une oeuvre inédite figure sur un album financé par MUSICACTION, avec un maximum de dix titres par album. L'aide ne doit pas dépasser 750 $ par chanson enregistrée, soit 375 $ pour les paroles et 375 $ pour la musique. S'il s'agit d'une chanson écrite en collaboration avec un étranger, cette aide se limite à la partie canadienne de la collaboration. S'il y a plus d'un auteur ou plus d'un compositeur, chacun ne réclame que la part qui lui revient. Ainsi, s'il est co-auteur ou co-compositeur, la somme de 375 $ est divisée par deux.

MUSICACTION a reçu 104 demandes et en a accepté 103 pour un montant total de 116 494 $.

	Rock-pop	Adulte contemporain	Folklore	Enfants	Rock alternatif	Total :
Demandes reçues	69	19	10	2	4	104
Demandes acceptées	69	19	9	2	4	103

QUÉBEC : 101 projets

ABLA FARHOUD
FRANÇOIS GUY
ALAIN BERGE
FRANÇOIS JEAN (2)
ALAIN GÉLINAS
FRANÇOIS LALONDE
ALAIN PERNOT
FRÉDÉRIC BEAUSÉJOUR
ALAIN QUIRION
GILLES BRISEBOIS
ALCIDE PAINCHAUD
GILLES CHOQUETTE
ALEXIS COCHARD
GORDON SHEPPARD
ANDRÉ-YVON FORTIN
HÉLENE BÉLIVEAU
ANNETTE CAMPAGNE (2)
HÉLENE PEDNEAULT (2)
BENOIT SARRASIN
HENRI-PAUL BENARD
BRUNO QUESNEL
JAMES DISALVIO
CHANTAL BIRON
JEAN DUSSAULT
CHANTAL BLANCHAIS
JEAN LELOUP
CHRISTIAN POLIQUIN
JEAN-CLAUDE BOUDREAU
CHRISTOPHER ANDERSON
JEAN-FRANÇOIS LEMIEUX
DAN GEORGESCO
JEAN-GUY PRINCE
DANIEL BÉLANGER
JEAN-PIERRE BROUILLE
DANIEL DAIGNAULT
JEAN-ROBERT BISAILLON
DANIEL MATTON
JEFF NYSTROM
DANIELLE MARTINEAU
JEFF SMALLWOOD
DANNY JOBIDON
JEREMIE ARROBAS
DAVID BLAIS
JOSÉE PICHER
DAVID BRUNET
KATY DUCHARME
DOMINIQUE OWEN
KENNETH SAULNIER
ELYZABETH DIAGA
LARA FABIAN
ERIC GOULET
LISE AUBUT
ERIC-PIERRE BERGEN
MARC BERGERON
FRANCINE RAYMOND
MARC CHABOT
FRANCK LIZOTTE
MARC DERY
MARC LAMB
RICK ALLISON
MARC LANGIS
ROBERT JOLY
MARCO GIANNETTI
ROBERT MARCHAND
MARIE CHANTAL VIGER
ROGER MIRON
MARIE-CLAIRE SÉGUIN
ROGER SARRAZIN
MARIE-DENISE PELLETIER
SERGE LAPORTE
MARIO CHENARD (2)
STÉPHANE CRÊTE
MARIO PROULX
STÉPHANIE LEBLANC
MICHEL BÉLANGER
SYLVAIN COSSETTE
MICHEL CORRIVEAU
SYLVAIN NAUD
NATHALIE CARSEN
SYLVAIN QUESNEL
NICOLAS MARANDA (2)
SYLVIE MASSICOTTE
NORMAN RACICOT
VINCENT THOMA
PASCALE COULOMBE (2)
YANN PERREAULT
LEBLANC
YVES DÉCARY
PATRICE MOISE
YVES DERY
RACHEL SAULNIER
YVES DESROSIERS
RICHARD D'ANJOU
YVES MARCHAND
RICHARD GAUTHIER

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD : 1 projet

RÉAL LONGUÉPÉE

COLOMBIE-BRITANNIQUE : 1 projet

MICHEL VALIQUETTE

LE VIDÉOCLIP

La demande d'aide pour un vidéoclip est jumelée à celle de l'enregistrement sonore et doit être prévue au moment du dépôt de celle-ci. Ces prêts participatifs sont accessibles à toutes maisons de disques ou tous producteurs de disques propriétaires de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée. L'aide demandée, d'un maximum de 15 000 $, représente 50 % du coût de réalisation du vidéoclip.

MUSICACTION a reçu 21 demandes et en a accepté 16 pour un montant de 149 760 $.

	Rock-pop	Rock alternatif	Total :
Demandes reçues	20	1	21
Demandes acceptées	16	0	16

■ QUÉBEC : 16 projets

ARTISTES :	TITRE DE L'OEUVRE :
ANNETTE CAMPAGNE	MON ÉGO
COMA	VIDE VIE
DANIEL BÉLANGER	JE FAIS DE MOI UN HOMME
DANIEL BÉLANGER	LES TEMPS FOUS
DAVID ÉTIENNE	LA FIN DE LA VALSE
DOC ET LES CHIRURGIENS	SHAKE YOUR FIRE MAKER
ELYSABETH DIAGA	TOUCHE PAS
FRANÇOIS JEAN	RASSUREZ-MOI DOCTEUR
FRÉDÉRIC FORTIN	QUE JE T'ÉTRANGLERAI
GARAGE (TOO MANY COOKS)	MON AMI JEAN
GILLES CHOQUETTE	J'AI PAS VOULU
JEAN LELOUP	JOHNNY GO
JEFF SMALLWOOD	BOULEVARD DES MINUSCULES
NATHALIE CARSEN	JE TE REJOINDRAI
SYLVAIN COSSETTE	RESTE SI TU VEUX
ZÉBULON	R'VIENS ASSEMBLÉE TROP TARD

LA TOURNÉE INTERNATIONALE

Ce programme a pour but d'apporter une aide financière aux tournées internationales d'artistes canadiens de manière à promouvoir leurs enregistrements sonores sur les marchés étrangers. MUSICACTION veut ainsi faire connaître les enregistrements et les artistes canadiens, élargir le marché potentiel de l'industrie de l'enregistrement sonore et susciter des rentrées de devises étrangères au Canada.
Dans ce volet, trois catégories d'événements reçoivent le support de MUSICACTION :

La tournée de spectacles :

Elle signifie une série de représentations publiques dans des villes différentes sur un ou plusieurs marchés étrangers. Condition préalable : que le disque de l'artiste soit distribué dans le marché visé. L'aide maximale est de 25 000 $.

Le spectacle événement :

Il s'agit d'une série de représentations publiques données dans un même lieu sur un marché étranger. Condition préalable : que le disque de l'artiste soit distribué dans le marché visé. L'aide maximale est de 25 000 $.

Le spectacle dans un cadre institutionnel :

Il signifie la participation d'un artiste à une manifestation dont l'importance est reconnue par le métier (MIDEM, FRANCOFOLIES, etc.). Le demandeur doit y être invité officiellement. L'aide maximale est de 10 000 $.

Dans chacun des cas, l'aide de MUSICACTION peut atteindre 50 % des dépenses encourues sous réserve que la contribution privée (y compris les revenus étrangers) soit égale à sa participation. Il est à préciser que l'aide de MUSICACTION se limite à l'annulation du déficit.

MUSICACTION a reçu 11 demandes et en a accepté 8 pour un montant total de 69 368 $.

	Rock-pop	Classique	Adulte contemporain	Jazz	Autres	Total :
Demandes reçues	7	1	1	1	1	11
Demandes acceptées	5	1	0	1	1	8

■ QUÉBEC : 8 projets

ALAIN CARON / KEVIN PARENT (2) / LES COLOCS / NATHALIE CHOQUETTE (2) / YVON RIOUX (2)

LA RADIO SOUSCRITE

Le programme a pour but d'aider les producteurs d'émissions radiophoniques de langue française à offrir aux diffuseurs une programmation de qualité qui porte principalement sur la musique.

Les demandes peuvent provenir de tout animateur, producteur ou compagnie de production. Le projet doit être diffusé dans au moins deux marchés radiophoniques différents.

Types de projets et maxima :

Bourse démo

- Elle est de 500 $ pour développer un projet pilote afin d'activer la créativité du secteur de la radio souscrite.

Prêt participatif

- Capsules radiophoniques ou série radiophonique. Une série minimale de 65 capsules d'une durée minimale de 60 secondes et plus s'il s'agit d'une série radiophonique.
  Durée : 13 semaines : 7 500 $ - 26 semaines : 15 000 $ - 39 semaines : 20 000 $
- Série-événement : une série d'émissions précédant la diffusion d'un événement majeur, d'une durée minimum de quatre semaines : 2 000 $.
- Captation et diffusion d'un concert : elle peut constituer un événement isolé : 10 000 $.

De même que pour l'an passé, l'enveloppe budgétaire allouée à ce volet n'a pas été entièrement utilisée et, avec l'accord du ministère du Patrimoine canadien, les fonds ont été dirigés vers les programmes d'aide à l'enregistrement sonore et au vidéoclip.

MUSICACTION a reçu 8 demandes et en a accepté 2 pour un montant total de 2 749 $.

Radio souscrite

Demandes reçues	8
Demandes acceptées	2

- QUÉBEC : 1 projet
  SPÉCIAL NOIR SILENCE
- ONTARIO : 1 projet
  PROFIL D'ARTISTES ACADIENS

LA COMMERCIALISATION A L'ÉTRANGER

L'industrie canadienne de l'enregistrement sonore ne peut que tirer avantage de son expansion sur les marchés étrangers. L'aide à la commercialisation à l'étranger vise à accroître la compétitivité des produits canadiens de la musique auprès des auditoires et des marchés internationaux, la visibilité et la compétitivité des entreprises canadiennes de l'enregistrement sonore à l'échelle nationale et internationale ainsi que l'accès des enregistrements sonores canadiens aux réseaux de distribution canadiens et étrangers. Au cours d'une année financière, l'aide maximale est de 9 000 $ par demandeur.

MUSICACTION a reçu 88 demandes et en a accepté 67 pour un montant total de 137 611 $.

Demandes reçues	88
Demandes acceptées	67

QUÉBEC : 67 projets

ADISQ (MIDEM ASIE 96)
ADISQ (MIDEM CANNES 97)
ARPÈGE MUSIQUE INC.
ARTÉMIS & CIE INC.
DEL MONTE MUSIQUE INC (2)
DISQUES ARTISTES
DISQUES AUDIOGRAMME INC. (3)
DISQUES PASSEPORT INC.
DISQUES STAR (2)
DISTRIBUTION MUSICOR • GAM
DISTRIBUTION SÉLECT
DISTRIBUTION À L'ÉTRANGER
DISTRIBUTIONS ANALEKTA INC. (4)
ÉDITIONS BLOC-NOTES INC.
ÉDITIONS MUSIQUE VARIOLE (3)
ÉDITIONS ZAG
GESTION SON IMAGE INC. (2)
GROUPE EDITORIAL MUSINFO (3)
ENREGISTREMENTS ANALEKTA INC. (4)
GUY CLOUTIER COMMUNICATION INC.
INTERMÈDE COMMUNICATIONS
JOHANNE BLOUIN
LA MAISON DE DISQUES ISBA (5)
LES ÉDITIONS TRANSLUCIDES
PRODUCTIONS ANACROUSE (3)
PRODUCTIONS DANIEL LAFRANCE INC. (7)
PRODUCTIONS FOLLE AVOINE INC. (4)
PRODUCTIONS GILBERT MORIN INC.
PRODUCTIONS INT. YVES TREMBLAY INC.
PRODUCTIONS PIERRE TREMBLAY INC.
PRODUCTIONS WORLD IMAGE
SYLVAIN GAGNON
TACCA MUSIQUE (3)
TRANSIT PRODUCTIONS SONORES
UNIDISC MUSIC

L'ENREGISTREMENT SONORE

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Ce volet offre aux sociétés canadiennes une aide en vue de développer et d'améliorer leur plan de financement et de gestion à long terme de même qu'un support pour soutenir leur productivité et leur capacité de commercialisation. Ainsi, l'aide financière contribue à assurer aux entreprises de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore une plus grande notoriété et du même coup, à les rendre plus attirantes aux yeux des investisseurs.

Ce programme prévoit trois formes d'aide :

A • Aide aux analyses d'entreprises
B • Aide aux initiatives d'envergure
C • Aide aux activités de perfectionnement professionnel

MUSICACTION a reçu 7 demandes et en a accepté 6 pour un montant total de 96 475 $.

Demandes reçues: 7

Demandes acceptées: 6

■ QUÉBEC : 5 projets
ADISQ (GALA 96) / FISG / LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL / ADISQ (RENCONTRES) / FESTIVAL POLLIWOG

■ NOUVEAU-BRUNSWICK : 1 projet
EAST COAST MUSIC AWARD

LA DISTRIBUTION D'ENREGISTREMENTS SONORES DE MUSIQUE SPÉCIALISÉE

Ce volet vise à aider les distributeurs canadiens dans la distribution et la vente d'enregistrements de musique spécialisée provenant de maisons de disques ou de producteurs canadiens. L'appui est offert aux entreprises canadiennes de distribution sous forme d'une participation financière directe à des activités de distribution au Canada ou à l'étranger. Aux termes de ce programme, la musique spécialisée comprend toute production musicale qui dans sa motivation créatrice et/ou son contenu, n'est pas principalement façonnée par une volonté d'impact sur le marché «grand public».

MUSICACTION a reçu 2 demandes et en a accepté 2 pour un montant total de 16 000 $.

Demandes reçues: 2

Demandes acceptées: 2

■ QUÉBEC : 2 projets
DAME /
DISTRIBUTIONS ANALEKTA INC.

LES CERTIFICATIONS, LES GALAS ET LES CONCOURS

CERTIFICATIONS DE LA CRIA

Cinq albums dont MUSICACTION a participé au financement de la production se sont vus décerner une certification de tirage par la CRIA (Canadian Recording Industry Association) durant l'année.

DOUBLE PLATINE
Kevin Parent
Pigeon D'argile

OR / PLATINE
Daniel Bélanger
Quatre saisons dans le désordre

OR / PLATINE
Luce Dufault
Luce Dufault

OR / PLATINE
Lara Fabian
Pure

OR
Jean Leloup
Le Dôme

GALA DE L'ADISQ 1996

MUSICACTION a aussi participé au financement de soixante-douze productions mises en nomination lors du 18ème Gala de l'ADISQ 1996. Sur le lot, douze productions se sont méritées des Félix, en voici la liste :

Kevin Parent • Pigeon D'argile
- Vidéoclip de l'année : Seigneur • Spectacle de l'année : C'est plate mais c'est ça
- Interprète masculin de l'année • Chanson populaire de l'année : Seigneur

Daniel Bélanger • Quatre saisons dans le désordre
- Vidéoclip de l'année : Seigneur • Spectacle de l'année : C'est plate mais c'est ça
- Interprète masculin de l'année • Chanson populaire de l'année : Seigneur

Claude Champagne, Rob Heany, Bruno de Luca, Richard Mischook et Isabelle Cliche

LES CERTIFICATIONS, LES GALAS ET LES CONCOURS (SUITE)

GALA DE L'ADISQ 1996 (suite)

- André Laplante • Brahms
  • Album de l'année classique soliste et petit ensemble
- Carmen Campagne • La vache en Alaska
  • Album de l'année enfant
- Jean-Pierre Ferland • Écoute pas ça
  • Metteur en scène de l'année pour le spectacle Écoute pas ça
- Richard Séguin • D'instinct
  • Sonorisateur de l'année / Yves Savoie

JUNO AWARDS 1996

MUSICACTION a participé au financement des trois productions suivantes mises en nomination lors des Juno Awards 1996 :

- **Album francophone - meilleur vendeur :**
  Luce Dufault • Luce Dufault
  Lara Fabian • Pure
  Daniel Bélanger • Quatre saisons dans le désordre
- **Meilleure interprète féminine :**
  Lara Fabian

GALA DE LA SOCAN 1996

MUSICACTION félicite les auteurs-compositeurs qui se sont mérités un prix lors de la 6ème édition du Gala de la SOCAN pour les chansons d'expression française les plus jouées à la radio.

Les oeuvres suivantes se retrouvent sur des disques financés par MUSICACTION :

Bohémienne
Marjo / Jean Milaire

La jasette
Kevin Parent

Leila
Lara Fabian / Stan Meissner

Tu ne sauras jamais
Patrick Bourgeois / Geneviève Lapointe

J'ai le blues de vous
Danny Jobidon / Luc Plamondon

Je t'aime mal
Marie Carmen / Jean-Pierre Isaac

Trop d'amour
Marjo / Jean Milaire

Où la route mène
Louise Leduc / Daniel Lavoie

LES CERTIFICATIONS, LES GALAS ET LES CONCOURS (SUITE)

CONCOURS SUPPORTÉS PAR MUSICACTION POUR L'ANNÉE 1996-1997

Festival International de la chanson de Granby 1996

Les récipiendaires sont :

- Marième Dionne, int.
- Josée Lefebvre, int. lauréate
- Martin Levac, ACI
- Serge Raymond, ACI
- Lynn Jodoin, int.
- Isabelle Lehoue, int.
- Christian Morisset, ACI lauréat
- Christian Tassan, ACI

Gala Interprovincial de l'Ouest (7ème édition), Régina 1996

Alberta :	Marcel Nobert, ACI (bourse démo)
	Daniel Cournoyer, int. (bourse démo)
Colombie-Britannique :	Monico (Yves Robichaud), ACI (bourse démo)
	Catherine Bourget, int. (bourse démo)
Saskatchewan :	Jeff Staflund, ACI (bourse démo)
	Christie-Anne Blondeau, int. (bourse démo)
Manitoba :	Brigitte Sabourin, ACI (bourse démo)

Cegeps Rock (9ème édition) 1996

Kermess (bourse démo)

Concours de la Chanson Francophone de la Nouvelle-Écosse 1996

Daniel Lewis, ACI (bourse démo)

Festival de la Chanson de Petite-Vallée (14ème édition) 1996

Claudie Marceau, int. (bourse démo)
Manon Lévesque, ACI (bourse démo)

Ontario POP (11ème édition) 1996

Sonia Parisien, int. (bourse démo)
Liora Kigel, ACI (bourse démo)

Gala de la chanson de l'Île du Prince-Édouard (1ère Édition) 1996

Jacinthe Laforest, int. (bourse démo)

Festival de Caraquet 1996

Sophie Chiasson (bourse démo)
Wendy Cyr (bourse démo)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Shelley Stein-Sacks
(président)
Responsable des projets spéciaux
Exploitation et détail
Trans-Canada Archambault inc.

Daniel Lafrance
(vice-président, industrie)
Président
Les Productions Daniel
Lafrance inc., Montréal

Paul-Émile Beaulne
(vice-président, radiodiffuseurs)
Vice-président exécutif
Radiomutuel, inc.
Montréal

Rosaire Archambault Jr.
Président
Trans-Canada Archambault inc.
Montréal

Claude Beaudoin
(trésorier)
Président
Télémédia Communications inc.
Québec, Montréal

Ian MacLean
(secrétaire)
Directeur de la programmation
CHOM-FM, Westmount

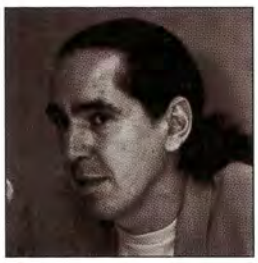

Robert Pilon
Vice-président aux
affaires publiques
ADISQ, Montréal

Robert Léger
Auteur-compositeur-interprète

Geneviève Lapointe
Auteur
(jusqu'au 28 août 1996)

Jacques W. Lina
Vice-président• Radio Cogéco
Directeur général • CFGL-FM

Gilles Valiquette
Auteur-compositeur-interprète
(à compter du 28 août 1996)

Pierre Arcand
Vice-président exécutif
Métromédia CMR
Montréal inc.

Michel Gendron
Président
Les Disques Tox inc.
Montréal

Pierre Tremblay
Président
Production Pierre Tremblay inc.
Montréal

L'ÉQUIPE

Lise Aubut
Directeur général

Alain Barsalou
Préposé aux finances

Martine Lévesque
Coordonnatrice des programmes

Jérôme Tremblay
Préposé à l'accueil

Suzie Champagne
Assistante aux programmes

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux administrateurs de La Fondation Musicaction

J'ai vérifié les états des résultats, de l'excédent cumulatif des produits sur les charges et de l'évolution de l'encaisse de *La Fondation Musicaction* pour l'exercice terminé le 31 mars 1997 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et l'évolution de l'encaisse de la société pour l'exercice terminé le 31 mars 1997 et sa situation financière à cette date selon les principes comptables mentionnés à la note 3.

Denis Therrien
Comptable agréé

Le 2 juin 1997

LES ÉTATS FINANCIERS

LES RÉSULTATS ET L'EXCÉDENT CUMULATIF DES PRODUITS SUR LES CHARGES

	Exercice terminé le 31 mars	
	1997	1996
Produits		
Contributions FACTOR Musicaction Canada (note 4)		
Exploitation (note 4 - page 29)	1 404 093 $	1 413 201 $
Administration	248 856	243 783
	1 652 949	1 656 984
Contribution des commanditaires	325 685	507 971
Remboursements de prêts	357 757	421 312
Intérêts	13 876	18 664
	2 350 267	2 604 931
Prêts participatifs, bourses et contributions d'aide (annexe 1 - page 32)	1 962 366	2 054 808
	387 901	550 123
Charges		
Administration (annexe 2 - page 32)	371 508	482 063
Excédent des produits sur les charges	16 393 $	68 060 $
Excédent cumulatif des produits sur les charges au début	300 088 $	232 028 $
Excédent cumulatif des produits sur les charges à la fin	316 481 $	300 088 $

Les états financiers comprennent les notes complémentaires.

LES ÉTATS FINANCIERS

LE BILAN

	au 31 mars 1997	1996
Actif		
COURT TERME		
Encaisse	**230 221 $**	184 248 $
Débiteurs (note 6 - page 30)	**57 780**	98 418
Frais imputables au prochain exercice	**8 490**	5 535
	296 491	288 201
Immobilisations (note 7- page 30)	**36 955**	43 247
	333 446 $	331 448 $
Passif		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	**6 100 $**	17 432 $
Versements de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	**3 343**	3 063
	9 443	20 495
Dette à long terme (note 8 - page 31)	**7 522**	10 865
	16 965	31 360
Excédent cumulatif des produits sur les charges	**316 481**	300 088
	333 446 $	331 448 $

Les états financiers comprennent les notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration,

Shelley Stein-Sacks

Claude Beaudoin

L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

	Exercice terminé le 31 mars 1997	1996
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	16 393 $	68 060 $
Poste hors liquidités imputé aux résultats		
Amortissement des immobilisations	14 652	17 030
Encaisse générée par les activités d'exploitation	31 045	85 090
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(8 360)	(9 610)
Encaisse absorbée par l'activité d'investissement	(8 360)	(9 610)
Activité de financement		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(3 063)	(2 807)
Encaisse absorbée par l'activité de financement	(3 063)	(2 807)
Évolution nette des postes de fonds de roulement hors de l'encaisse (note 5 - page 30)	26 351	(32 687)
Augmentation de l'encaisse	45 973	39 986
Encaisse au début	184 248	144 262
Encaisse à la fin	230 221 $	184 248 $

Les états financiers comprennent les notes complémentaires.

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES : 31 MARS 1997

1 • Statut et nature de l'exploitation

La Fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips, de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. Elle favorise aussi la commercialisation à l'étranger, le développement des entreprises ainsi que la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs, aux artistes, aux éditeurs, aux gérants, aux distributeurs ainsi qu'aux auteurs et compositeurs canadiens.

2 • Financement de la Fondation

Les produits de la Fondation proviennent principalement du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le gouvernement du Canada et FACTOR Musicaction Canada qui se termine le 31 mars 1998, ainsi que des contributions des radiodiffuseurs-commanditaires et des remboursements de prêts.

3 • Principes comptables utilisés

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte des particularités suivantes :

Produits

Les produits provenant des contributions de FACTOR Musicaction Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les produits provenant des radiodiffuseurs-commanditaires sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse, sauf les produits pour lesquels un engagement ferme a été obtenu de ces derniers.

Prêts participatifs

Les prêts participatifs sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips et de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à même les recettes futures des projets financés par le programme.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12 % l'an à compter de la date où la personne ou l'organisme qui a reçu le prêt est en défaut, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES : 31 MARS 1997 (suite)

Bourses et contributions d'aide

Les bourses sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques ainsi qu'à des auteurs et compositeurs dans le but de produire un nouveau répertoire original. De plus, l'industrie de l'enregistrement sonore peut tirer avantage de contributions d'aide pour prendre de l'expansion sur les marchés étrangers, pour développer leurs plans de financement et de gestion et finalement pour soutenir la distribution des enregistrements sonores de musique spécialisée. Ces bourses et ces contributions d'aide sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Mobilier et équipement de bureau	7 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	10 ans
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	7 ans

Impôts sur le revenu

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, La Fondation Musicaction est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempte d'impôts sur le revenu.

4 • Contributions Factor Musicaction Canada

	1997	1996
Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien. Volet francophone, 40 % de 4 200 000 $ (1996, 40 % de 4 200 000 $)	**1 680 000 $**	1 680 000 $
Portion de cette aide attribuée à la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée remboursée à FACTOR pour ce volet	**(20 942)**	(17 410)
	1 659 058	1 662 590
Charges d'exploitation de FACTOR Musicaction Canada	**(6 109)**	(5 606)
	1 652 949 $	1 656 984 $

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES : 31 MARS 1997 (suite)

5 • Évolution nette des postes de fonds de roulement hors de l'encaisse

	1997	1996
Débiteurs	40 638 $	(36 800) $
Frais imputables au prochain exercice	(2 955)	(414)
Créditeurs et frais courus	(11 332)	4 527
	26 351 $	(32 687) $

6 • Débiteurs

FACTOR	740 $	
Commanditaire-Métromédia CMR Montréal inc.	34 475	84 375 $
Taxe sur les produits et services	14 901	7 160
Taxe de vente du Québec	7 664	6 883
	57 780 $	98 418 $

7 • Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 1997	Valeur nette 1996
Mobilier et équipement de bureau	12 471 $	6 234 $	6 237 $	6 627 $
Matériel informatique	51 678	39 153	12 525	14 711
Améliorations locatives	9 556	2 390	7 166	8 122
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	19 307	8 280	11 027	13 787
	93 012 $	56 057 $	36 955 $	43 247 $

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES : 31 MARS 1997 (suite)

8 • Dette à long terme

	1997	1996
Obligation relative à la location de l'équipement, remboursable par versements trimestriels de 1 048 $, incluant les intérêts calculés à 8,77 % échéant en août 1999.	**10 865 $**	13 928 $
Versements échéant au cours du prochain exercice	**3 343**	3 063
	7 522 $	10 865 $
Les versements des 3 prochains exercices sont :		
1998		4 194 $
1999		4 194
2000		4 023
		12 411
Moins : intérêts théoriques		1 546
		10 865 $

9 • Opérations entre apparentés

La société a versé des prêts participatifs et contributions d'aide à des entreprises apparentées pour un montant de 224 339 $, (1996, 223 805 $). Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants siègent au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par la société et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

10 • Engagements

Contrats de prêts et bourses

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et bourses pour une somme totalisant 727 179 $ (1996, 1 009 501 $). De cette somme, une portion de 70 921 $ (1996, 134 038 $) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

LES ÉTATS FINANCIERS

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES : 31 MARS 1997 (suite)

Bail

La Fondation loue ses espaces en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 30 juin 2004. Les versements exigibles sont approximativement de 31 000 $ par année et ils s'élèveront à environ 224 868 $ d'ici à l'échéance.

11 • Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	Exercice terminé le 31 mars	
	1997	1996
Annexe 1 • Prêts participatifs, bourses et contribution d'aide		
Prêts albums	1 265 688 $	1 204 405 $
Bourses	114 715	125 766
Vidéoclips	221 979	299 402
Tournées internationales	98 816	186 787
Radio souscrite	11 618	8 650
Commercialisation à l'étranger	137 611	130 386
Développement des entreprises	95 939	81 613
Distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée	16 000	17 799
	1 962 366 $	2 054 808 $
Charges		
Annexe 2 • Administration		
Salaires, charges sociales et gestion	218 943 $	206 627 $
Indemnité de départ - directrice générale		70 685
Loyer	35 763	37 590
Déplacements et représentation	17 019	18 535
Publicité et promotion	32 353	70 748
Honoraires professionnels	14 739	16 635
Poste et messagerie	9 450	13 548
Papeterie et frais de bureau	12 534	14 135
Communications	8 998	6 910
Assurances	3 855	4 940
Abonnements et cotisations	2 072	3 294
Intérêts de l'équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 130	1 386
Amortissement des immobilisations	14 652	17 030
	371 508 $	482 063 $